

# ASSOCIATION FAMILIALE LORIOLE

1 place Hannibal

26270 – LORIOLE

tél : 07 57 63 80 03 - mail : syloriolucie@yahoo.fr

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### FOIRE AUX SANTONS - CREATION ARTISANALE -

**Samedi 18 et dimanche 19 Octobre 2025**

**Salle des fêtes – 9 h 30 à 18 h ;**

NOM : ..... Prénom .....

ADRESSE : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mail : .....

Produits proposés : (descriptif - )

Montant à régler : ..... + chèque caution : 100 e

Je souhaite réserver .... table ( 2m x0,8) à 25€ par jour soit .....

- besoin en électricité : ..... - prêt de matériel (grille) :

( préciser la puissance )

Possibilité de s'installer la veille à partir de 17 h 30.

**Café + viennoiserie OFFERT le matin .**

Restauration : plateau repas : 15 e oui - non -

sandwichs ou hotdogs : oui – non Nbre : .....

Nous reprendrons contact avec vous pour le plateau repas.

Joindre une enveloppe timbrée

**ACCUSE**

M. Mme ..... Nous accusons réception de votre règlement pour votre participation à notre foire aux santons du 18 et 19 octobre 2025. Merci de vous présenter muni de cet accusé de réception pour l'attribution de vos tables.

# REGLEMENT GENERAL

**1/** La Foire aux santons accueille toutes les activités se rapportant à la période et aux cadeaux de Noël :santons,crèches,décorations,vitrines minures,jouets artisanaux,artisanat d'art,compositions d'art.

La revente est interdite, les pièces exposées sont issues de la fabrication du santonnier.

**2/**Les exposants seront installés à la Salle des Fêtes de Loriol. Nous mettons à votre disposition des tables de 2m de long ainsi que des chaises, mais uniquement sur réservation au prix de 25e la journée. Ne pas oublier d'inscrire le nombre de table désiré .

**3/L'inscription est enregistrée à réception** du bulletin d'inscription accompagné du règlement ainsi que la copie de votre inscription au registre du commerce ou des métiers,et d'un chèque de caution,

L'Association Familiale se réserve le droit de refuser un exposant qui ne correspond pas au règlement de la Foire aux Santons.

En cas de non acceptation du dossier, le chèque est retourné à l'expéditeur. Si pour quelque raisons, que ce soit,**vous annulez**

**votre participation avant 8 octobre 2025 nous vous retournerons votre participation moins 5e de frais de dossier. Si votre**

**annulation se fait après le 9 octobre 2025, le montant de la place nous restera acquis.**

En cas d'absences injustifiées (sauf avis médical) pendant la durée de la Foire ne peuvent donner droit à aucun remboursement de la place.

**Date limite d'inscription : 11 octobre 2025. Si votre dossier est accepté vous recevrez une confirmation par mail.**

**4/L'installation, le jour** de la foire ou la veille selon disponibilité de la salle. Les personnes inscrites pourront s'installer, celle-ci se fera la veille à 17h30 ou le jour de la foire à 8 h ,Salle des Fêtes – Place du Champ de Mars 26270 Loriol. Il est formellement interdit de sous louer tout ou une partie d'un emplacement,

**5/ Assurance :** Une garantie Responsabilité Civile pour chaque est nécessaire pour l'intérieur de chaque stand, pour tous dégâts que lui-même, son personnel ou sa marchandise pourrait occasionner pour un tiers. L'exposant déclare renoncer à tous recours contre les organisateurs en cas de vol, détériorations,dommages matériels causés à leur préjudice à l'occasion et pendant le séjour des matériels, marchandise, objets divers sur l'emplacement du Marché,